



Reprendre son nom de naissance

Par **Brita**, le **19/11/2015** à **13:00**

Bonjour,

A ma naissance, je portais le nom de ma mère. elle s'est mariée (mariage qui a durée 2mois) et son ex mari m'a reconnu a lors de ce mariage (ou par une procédure avant la célébration de celui-ci?)je souhaiterai reprendre le nom de naissance qui représente mes racines. Mon ex beau père est décédé il y a de ça 5 ans maintenant et je ne sais que faire maintenant comme démarche et si je peux inclure mes enfants qui entre temps ont pris ce nom. J'ai fait mettre le nom de ma mère en nom d'usage mais je voudrais vraiment le récupérer et que mes enfants le porte aussi biensûr.

Merci pour votre réponse.

Merci